

Morlaix. Une boutique et une famille au 6, Grand-rue



Point d'étape avec les artisans, des élus, membres de Morlaix communauté, de l'Adil et de Soliha. La vitrine est terminée ! | Ouest-France

La Mercerie de Laury y déménagera fin mai. Après de gros travaux, la gérante s'y installera avec sa famille. Envie de suivre son exemple ? Des aides à la rénovation existent sur le territoire.

Laury Wallbott est ravie. D'ici fin mai, la gérante de la Mercerie de Laury, rue Ange-de-Guernisac depuis six ans, aura emménagé dans son nouveau magasin, Grand-rue. Et elle n'aura plus à faire les trajets jusqu'à Plouezoc'h, où elle habite, puisque l'immeuble dans lequel sera installé son commerce comporte également un logement de 90 m² pour elle et toute sa famille.

La municipalité et Morlaix communauté sont tout aussi satisfaits : non seulement un commerce vacant est repris, mais également un logement.

Avec en prime, une rénovation complète d'un immeuble du XIX^e siècle, l'un des chevaux de bataille des collectivités dans une ville au riche patrimoine ancien. Un avantage sur le plan touristique autant qu'un inconvénient en raison de la vétusté des locaux.

Tout, ou presque, à refaire

« Jusqu'à l'été dernier, le local était occupé par la boucherie Tanguy, rappelle Marlène Tilly, adjointe à l'habitat et aux vitrines commerciales. Le couple voulait partir à la retraite depuis des années, mais espérait qu'un boucher prenne la suite. Finalement, il a accepté quand il a su le projet de Laury. »

Quand ils ont vu l'annonce immobilière sur LeBonCoin, Laury Wallbott et son mari ont sauté sur l'occasion. Mais ce dernier « a déchanté quand il a vu l'ampleur des travaux », reconnaît, dans un sourire, la commerçante. Il y avait tout, ou presque, à refaire dans l'immeuble. À commencer par une sérieuse rénovation énergétique.

Heureusement, des aides existent. Notamment le dispositif « Accédez, on vous aide ! », destiné aux logements anciens à Morlaix et dans les centre-bourgs.

Un resto rue Guernisac ?

« Morlaix communauté propose une subvention de 5 000 €, explique Florence Pansart, chargée de Mission habitat privé. 2 500 € à l'achat, puis la même somme après des travaux entraînant un gain énergétique de minimum 25 %. »

Intégrés à ce dispositif, l'Adil (Association départementale d'information sur le logement) apporte des conseils sur le plan financier, et Soliha, son expertise technique en matière de travaux. Tout cela gratuitement. Quant à la Ville, « elle peut financer une partie des huisseries et du ravalement », rappelle Marlène Tilly, qui se réjouit aussi de la suite de l'histoire pour le local de la rue Ange-de-Guernisac. Une enseigne de restauration doit s'y installer.